

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE
UNIVERSITAIRE**

Séance exceptionnelle n° 124 du 14 décembre 2022, 12h15

En visioconférence ZOOM

PV soumis à l'approbation de la CFVU du 12 janvier 2023

Président de la séance : Lionel NICOD – Vice-Président Formation

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Collège des professeurs et personnels assimilés :

Kathia CHAUMOITRE (absente), Sophie CHAUVET, Pascal GANDOULPHE, Muriel GIACOPELLI (pouvoir), Xavier LEONCINI, Homa LESSAN PEZECHKI, Michel RUQUET (pouvoir), Céline VIESSANT.

Collège des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (hors professeurs) :

Alexandrine BERTAUD, Emilie CARRETIER, Sophie DE CACQUERAY, Sébastien FOURNIER, Julien FROMONOT (pouvoir), Pierre MAGNIEZ, Hervé MAGNOULOUX, Marie MONTANT (absente).

Collège des Usagers : Coline ACQUARINI-BRUNA, Dylan ANTUNES, Camille BAGNOL (pouvoir), Mathilde CORNET, Damien JARFAUT, Alexandre SIMEONI.

Collège des personnels B.I.A.T.S.S. :

Catherine AVILES, Béatrice DELORGE, Alexandre EMELINA (absent), Alphonse GIORGI (absent).

Collège des personnalités extérieures avec voix délibérative : Marie-Laure GUIDI (pouvoir)

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Nombre de présents ou représentés : 23

PARTICIPE À LA SÉANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE : /

ASSISTENT A LA SEANCE EN QUALITÉ D'INVITÉS : Nathalie ALMERAS, Cécile BOZZO, Idoya DE PONCINS, Sophie FAYET, Annie GUILLERM, Anne-Gaëlle JOYAU, Hervé JUVENAL LAMBERT, Jean-Louis MORO, Dany MOURGUIART, Alain PARAPONARIS, Nathalie PARQUIER, Ghislaine POYET, Emma RAMANANTSALAMA, Pascal RATHELOT, Anne RIBAUD, Violaine SEVREZ, Julie SOUHAMI.

ORDRE DU JOUR :

I. ACTUALITES

II. FORMATION/PEDAGOGIE

- Attendus et critères généraux d'examens des vœux (CGEV) pour 2023/2024 « Parcoursup »

∞

Le VP Formation constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 12h16.

∞

I. ACTUALITÉS

1) Calendriers universitaires 2022/2023 : modification FSMPM

Le VP formation indique que les calendriers pédagogiques de la FSMPM ont été complétés au début du mois de décembre, pour la formation du diplôme d'État d'Infirmier de bloc opératoire (IBODE), au sein de l'école de sciences infirmières. En effet, la composante était en attente d'une publication rectifiant l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

L'affichage des périodes d'examens de première session est actualisé sur le site web de la FSMPM, depuis le 7 décembre 2022, date du dernier conseil de composante, comme suit :

- semestre 1 : examens du 30/01 au 03/02/2023
- semestre 2 : examens du 26/06 au 30/06/2023

2) Capacités d'accueil en cycle 1 pour 2023/2024 « Parcoursup » : modification FEG

Le VP formation explique que parmi les demandes de créations de diplômes en partenariat international de la FEG, examinés en CFVU le 8 décembre, l'accord avec l'université de la Sapienza n'entrera pas en vigueur en 2023/2024 pour le triple diplôme de niveau licence. Par conséquent, les 10 places prévues ont été reportées sur le portail AES-EG-G. Cette modification a été approuvée par le CA du 13 décembre 2022.

II. FORMATION/PÉDAGOGIE

• Attendus et critères généraux d'examens des vœux (CGEV) pour 2023/2024 « Parcoursup »

Le VP Formation présente une synthèse de trois composantes afin de commenter l'ordre de valeur des attendus. En effet, une pondération des champs d'évaluations dans l'examen des dossiers est demandée en supplément de la colonne « degré d'importance ».

Il cite quelques exemples établis par les composantes FDSP, FDS et FSMPM concernant les items :

- Résultats académiques - Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ;
- Savoir-être ;
- Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet ;
- Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations « péri ou extra-scolaires ».

M. Leoncini estime qu'il y a une distorsion entre ces attendus et la réalité du terrain. En effet, les critères ne sont pas comparables au niveau national puisque les épreuves continues sont organisées par les lycées, et non sur un examen identique. Les étudiants ne sont pas conscients des difficultés qu'ils vont rencontrer à l'université. De même, l'exigence de la constitution des dossiers est tronquée, car la lecture de tous les projets semble irréalisable au vu du nombre de dossiers à examiner par la commission d'examen des vœux (CEV). En outre, il estime dommageable d'évaluer un « savoir-être » sans entretien avec le candidat, considérant que certaines appréciations des enseignants varient selon la politique de l'établissement. De plus, certains étudiants bien entourés ne sont pas forcément à l'origine de la rédaction du dossier, tandis que d'autres, moins bien accompagnés et qui pourraient se réaliser dans les études supérieures, ne sont pas repérés.

Le VP Formation explique que les notations ne suffisent pas à révéler le niveau des étudiants, du fait que l'origine des établissements ne peut être mis en avant. En revanche, les appréciations des enseignants sont basées sur des éléments factuels, telles que l'assiduité et les réalisations. Il entend l'intérêt de l'entretien, mais les moyens humains ne le permettent pas, alors que l'outil Parcoursup répond à la massification de l'enseignement supérieur.

M. Bringoux observe que le dossier est un outil qui permet à la CEV d'uniformiser le classement des candidatures car les notations prêtaient à confusion.

M. Leoncini demande si les notes du Bac pour les spécialités seront bien transmises cette année, ce que confirme **le VP Formation**.

Vote :

La CFVU approuve, par 22 voix pour et 1 voix contre, les attendus et critères généraux d'examens des vœux (CGEV), au titre de l'année universitaire 2023/2024, à paramétrer sur la plateforme Parcoursup.

Composantes : ALLSH, FDSP, FDS*, FEG, FSS, FSMPM, IMPGT, IUT, PHARMA, POLYTECH, SFPC.

**Sous réserve de validation du conseil de composante de la FDS qui se réunit le 16 décembre 2022.*

(Annexe 1 du présent procès-verbal)



L'ordre du jour est épuisé : le VP Formation lève la séance à 12h31 et souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à l'assemblée.



Lionel NICOD,
Vice-Président Formation